

Théologie (Licence canonique)

Titre conféré

Sacrae Theologiae Licentiatu Canonici

Langues d'études

Etudes en deux langues, en français et allemand

Début des études

Les études peuvent débuter au semestre d'automne (septembre) ou au semestre de printemps (février).

Accès à des études de niveau supérieur

Doctorat

La licence canonique est le prérequis de l'admission aux études de doctorat pour celles et ceux qui souhaitent enseigner dans un établissement supérieur de droit pontifical, une université religieuse ou à des séminaristes.

Profil du programme d'études

Profil fribourgeois

La Faculté de théologie de l'Université de Fribourg est la plus grande de Suisse et est intégrée dans une université d'Etat. Comme les autres Facultés de l'Université, elle est soumise à la loi fédérale tout en étant reconnue par les autorités ecclésiastiques. Elle est soutenue par l'Ordre des dominicains et par la Conférence des évêques suisses.

Le programme de la licence canonique comprend des cours et la préparation du mémoire de licence. Des crédits ECTS sont à acquérir dans les matières de licence ainsi que dans d'autres disciplines théologiques, choisies en concertation avec la professeure ou le professeur qui supervise la licence. Tous les départements doivent être pris en considération: la Bible hébraïque et son contexte culturel (AT), le Nouveau Testament et son contexte historico-culturel, patristique et histoire de l'Eglise ancienne, histoire de l'Eglise médiévale et moderne, philosophie, théologie dogmatique, théologie de l'oecuménisme, dialogue interreligieux, théologie morale et éthique, théologie pratique, sciences liturgiques.

Les études de licence sont supervisées par la directrice ou le directeur du mémoire, qui définit les obligations d'études avec la candidate ou le candidat.

Les titulaires d'un master spécialisé en théologie doivent, en concertation avec le conseiller aux études, rattraper les matières qui leur manquent dans le cadre de la licence canonique. Les études peuvent alors être prolongées de deux ans.

Objectifs de formation et débouchés

La licence canonique est le prérequis de l'admission aux études de doctorat pour celles et ceux qui souhaitent enseigner dans un établissement supérieur de droit pontifical, une université religieuse ou à des séminaristes. Il est impératif d'obtenir la licence canonique pour pouvoir accéder à un doctorat reconnu par l'Eglise.

De plus amples informations sont données à l'adresse: <https://www3.unifr.ch/theo/fr/formation/programmes/licence-canonique.html>

Organisation des études

Structure des études

60 crédits ECTS, 2 semestres

Admission

Pour être admis au programme de la Licence canonique, le Master of Theology ou tout autre diplôme reconnu comme baccalauréat canonique est requis.

L'étudiante ou l'étudiant en possession d'un Master of Theology avec spécialisation ou d'un Master of Arts en études théologiques peut être admis au programme de la licence canonique; il ou elle devra toutefois rattraper les prestations d'études et d'examens manquantes du Master of Theology. Les études peuvent en être prolongées d'un semestre.

Contact

Faculté de théologie
Décanat
decanat-theol@unifr.ch
<http://studies.unifr.ch/go/fr-theology>